



Hexion Specialty Chemicals Canada Inc.  
Produits Chimiques Spécialisés Hexion Canada inc.

## Mémoire présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement par Hexion

**241**      P  NP       **DM337**

Projet d'implantation du terminal méthanier  
Rabaska et des infrastructures connexes

Lévis

6211-04-004

## PROJET DE CONSTRUCTION D'UN PORT MÉTHANIER À LÉVIS : LE PROJET RABASKA

Pour assurer l'avenir

Janvier 2007

## **Notre entreprise**

Hexion est située à Saint-Romuald. L'entreprise emploie 16 personnes. Elle se spécialise dans la fabrication de produits à base de formaldéhyde et de ses dérivés destinés à la fabrication de panneaux de particules dans l'industrie de la seconde et de la troisième transformation du bois.

Hexion de Saint-Romuald est une filiale du géant américain de l'industrie chimique qui porte le même nom et qui emploie environ 7 000 personnes à travers le monde, notamment en Asie, en Australie, en Europe et dans les Amériques.

L'entreprise est directement touchée par le projet de l'implantation d'un port méthanier dans la partie est de Lévis en ce sens qu'elle s'approvisionne en gaz naturel pour alimenter ses installations. Nos besoins en gaz naturel représente près de 5% de nos coûts d'opération.

La compagnie n'est cependant pas directement concernée par le projet de construction du port méthanier du consortium Rabaska. Les produits que nous fabriquons ne pourront pas servir à la réalisation du projet. Notre intervention sera brève, mais nous tenons à la faire compte tenu de l'importance du projet pour la région et le Québec dans son ensemble. Il en va de notre devoir.

Notre mémoire portera donc sur l'assurance d'un approvisionnement stable en gaz naturel, sur son impact économique et sur l'appréciation générale des débats provoqués par le projet de construction d'un port méthanier sur le fleuve Saint-Laurent à la hauteur de la pointe est de Lévis.

L'entreprise tient tout de suite à remercier le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement et ses membres de lui permettre d'exprimer son opinion sur ce projet de la plus haute importance.

## **Stabilité**

Hexion de Saint-Romuald, nous l'avons dit plus haut, utilise le gaz naturel pour alimenter ses installations. Pour nous, la construction d'un port méthanier ça veut d'abord dire des garanties quant à l'approvisionnement et la stabilité des prix de cette source d'énergie.

Selon le consortium à la base du projet – Gaz Métro, Enbridge et Gaz de France – le grand volume de gaz naturel disponible va favoriser la baisse des prix de ce combustible : « En moyenne on estime que cette réduction sera de l'ordre de 5%, avec un pourcentage plus élevé au cours des premières années

d'exploitation du terminal alors que le gaz naturel de celui-ci devra faire sa place sur le marché. »

À ce chapitre, nous n'avons pas de raison de ne pas croire la prétention des promoteurs. Elle répond à la loi de l'offre et de la demande. Bien sûr, la variation des prix est toujours relative à la conjoncture du marché, mais tout ce qui tend à assurer la baisse ou la stabilité des prix est de nature à nous rassurer et nous permet de développer nos affaires avec une meilleure perspective. Pour des entrepreneurs c'est évidemment très intéressant, même primordial.

### **Les retombées**

Ensuite, et même si nos produits – nous le répétons – ne pourront pas servir directement la réalisation du projet, l'annonce d'un investissement de 840 M \$ dans la région ne peut pas laisser personne insensible. On parle de la création de milliers d'emplois. C'est quand même fantastique pour la population, les entreprises et les gouvernements de tous les ordres confondus qui vont y trouver leur compte.

La construction du port méthanier nous assure aussi de la mise en place d'une nouvelle infrastructure. Elle est susceptible d'attirer chez-nous des entreprises qui autrement ne seraient pas venues. Nous n'avons pas besoin d'insister sur tout ce que représente la mise en œuvre de ce projet pour l'économie du Québec.

### **L'environnement**

Reste bien sûr, la protection de l'environnement et tout ce qui touche à la sécurité entourant le développement du projet. Nous avons suivi ce débat notamment via la couverture médiatique. D'abord, nous souscrivons au développement durable et il nous apparaît évident que tout projet de développement doit faire l'objet d'un examen minutieux. Toutes les entreprises sont soumises à des règles, nous en sommes, et nul ne peut y échapper.

La population a le droit d'être informée et rassurée quant aux impacts potentiels que pourrait avoir le projet Rabaska. De ce côté, les études et l'abondante documentation que l'on retrouve sur le site Internet du consortium inspirent confiance. De l'autre côté, des questions tout à fait légitimes sont soulevées. Elles méritent des réponses.

Ce genre de débat, nous le savons, est susceptible de soulever les passions et peut donner lieu à des débordements sans que la mauvaise foi soit en cause. Les membres du BAPE ont pris connaissance de toute la documentation disponible


et sont certes en mesure de bien évaluer la pertinence des arguments avancés par les uns et par les autres.

### **Conclusion**

Évidemment pour nous la conclusion est évidente. Au moment d'écrire ces lignes, nous croyons sincèrement que le projet de construction d'un terminal méthanier sur le Saint-Laurent à la hauteur de Lévis doit aller de l'avant.

C'est un projet structurant et c'est un projet d'avenir. C'est un projet qui nous semble bon pour la population, pour l'économie et pour l'environnement. Et c'est aussi un projet qui va dans les sens des objectifs fixés par le protocole de Kyoto sur la réduction des émissions des gaz à effet de serre.

Nous remercions le BAPE de nous avoir entendu par le biais de ce mémoire et nous souhaitons à tous ces membres d'excellents travaux. Nous savons que les responsabilités qui pèsent sur vous sont grandes.



Christian Cariou, Ing.  
Six Sigma Blackbelt  
Produits Chimiques Hexion